

PLAN VÉLO

Des solutions
plus durables
pour vos
déplacements
quotidiens



ZOOM SUR L'ITINÉRAIRE

Fleury-Mérogis >> RD 445 >>

La Croix Blanche

Un Plan Vélo adapté à vos besoins



Érice Braive,
Président de Cœur d'Essonne
Agglomération



Sophie Rigault,
Vice-Présidente en charge des
Transports et des mobilités

Adopté à l'unanimité par le Conseil communautaire du 17 décembre 2020, le Plan Vélo de Cœur d'Essonne Agglomération traduit son engagement constant en faveur de l'environnement et de la promotion des mobilités douces.

Fruit d'un travail partenarial mené avec les 21 villes de l'Agglomération mais aussi les associations de cyclistes, il constitue une réponse concrète aux enjeux écologiques et vise à apporter des solutions durables pour vos déplacements quotidiens à vélo.

Choix des itinéraires, plan de jalonnement, offre de stationnement et services associés : **il tient compte de vos besoins pour vous proposer des solutions adaptées.**

Un projet ambitieux et de qualité

Le coût total du projet s'élève
à 13,3 millions d'euros,
cofinancé par :



Cœur d'Essonne Agglomération



le Département de l'Essonne



la Région Île-de-France



Comment se traduit-il concrètement ?

De nouveaux itinéraires cyclables

21 nouveaux itinéraires, tenant compte de vos habitudes de vie et des principaux pôles générateurs de trafic (gare, zones d'emplois, collèges, lycées, zones commerciales, etc.) seront aménagés, pour compléter l'offre existante.



De nouveaux services

Formations à la pratique cycliste, « stations service » vélos ou ateliers de réparations collaboratifs seront notamment proposés pour encourager et faciliter la pratique de ce mode de transport.



+ de stationnement

2 000 places de stationnement viendront s'ajouter aux 2 000 existantes pour améliorer le maillage du territoire et faciliter la vie des cyclistes. Des offres de stationnement sécurisées de longue durée sont aussi à l'étude.



Un plan de jalonnement

Des fléchages d'itinéraires indiquant les distances et une signalisation dédiée aux vélos seront également mis en place pour permettre aux cyclistes de se diriger plus facilement.



Les 21 nouveaux itinéraires du Plan Vélo

- Desserte collèges La Norville - lycée R. Cassin Arpajon - Avrainville
- Arpajon Centre >> Lycée Paul Belmondo
- Avrainville >> Guibeville >> Gare de Marolles-en-Hurepoix
- Brétigny-sur-Orge >> Le Plessis-Pâté >> La Croix Blanche
- Brétigny centre >> Maison Neuve
- Bruyères-le-Châtel >> Gare de Breuillet-Bruyères
- Cheptainville RD 449 >> piste cyclable RD 19 >> Arpajon
- Collège La Fontaine au Berger Ollainville >> Arpajon centre
- Collège Saint-Exupéry >> Gare de Marolles-en-Hurepoix
- Fleury-Mérogis >> RD 445 >> La Croix Blanche
- Gare de Marolles-en-Hurepoix >> Maison Neuve
- Gare de Saint-Michel-sur-Orge >> Techniparc
- Leuville-sur-Orge >> Saint-Germain-lès-Arpajon >> Lycée Paul Belmondo
- Longpont-sur-Orge >> Gare de Saint-Michel-sur-Orge
- Morsang-sur-Orge centre >> Station Morsang T12 Express
- Morsang voie de Compiègne >> Sainte-Geneviève-des-Bois
- Ollainville >> Gare d'Égly >> Égly centre
- Villiers-sur-Orge >> Gare de Sainte-Geneviève-des-Bois
- Villiers-sur-Orge >> Vallée de l'Orge >> Gare de Sainte-Geneviève-des-Bois
- Villemoisson-sur-Orge >> Gare de Sainte-Geneviève-des-Bois
- Villemoisson-sur-Orge >> Sainte-Geneviève-des-Bois >> La Croix Blanche

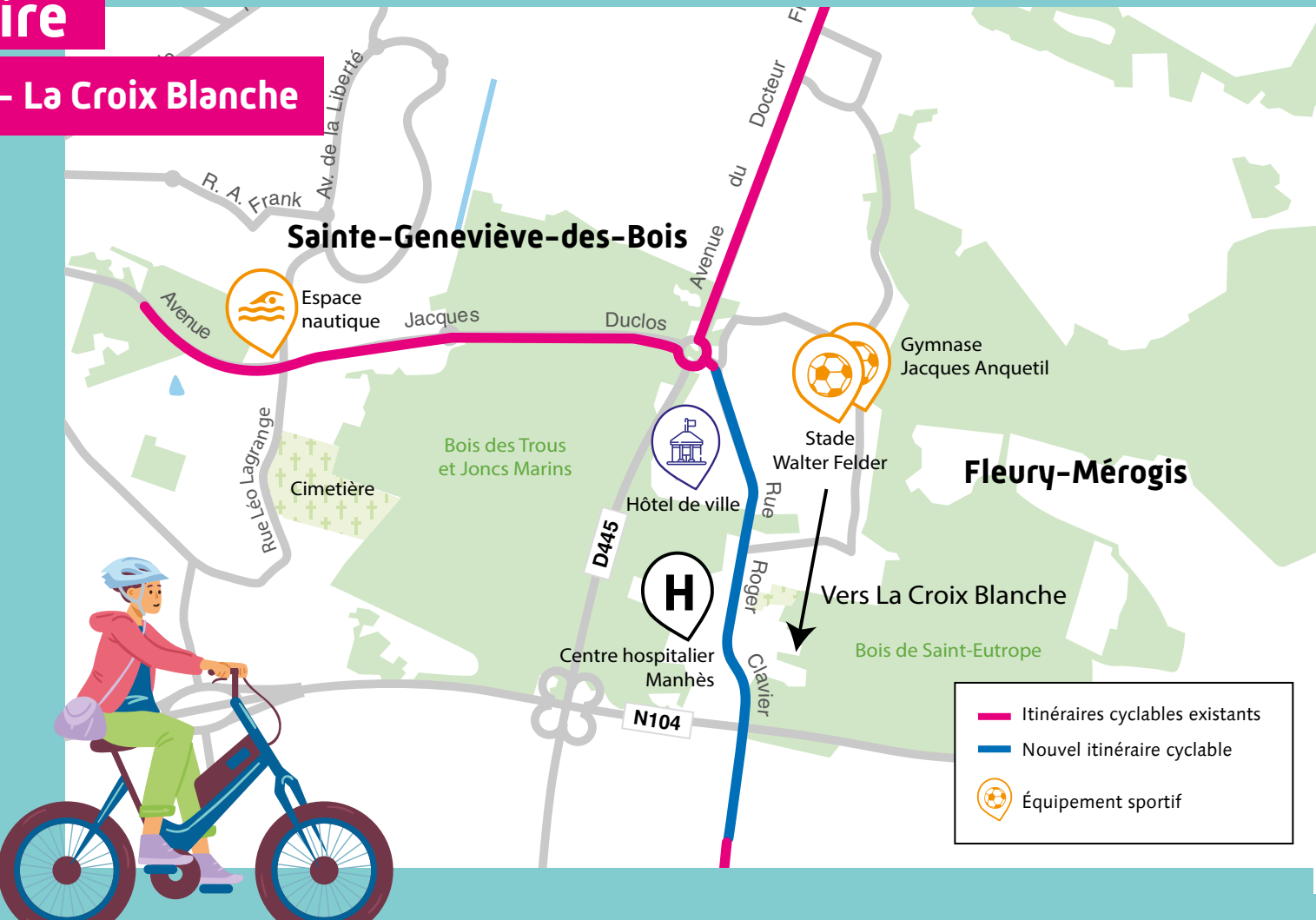
Zoom sur l'itinéraire




Fleury-Mérogis - RD 445

Un nouvel itinéraire structurant

Cet itinéraire, permettra notamment :

- de créer une continuité entre les itinéraires cyclables existants, de l'avenue Jacques Duclos à Sainte-Geneviève-des-Bois au nord jusqu'à la zone d'activités de la Croix Blanche ;
- de relier le Bois des Trous et Joncs Marins à l'ouest au bois de Saint-Eutrope à l'est ;
- de desservir le stade Walter Felder, l'hôtel de ville de Fleury-Mérogis et le centre hospitalier Manhès.



-  Itinéraires cyclables existants
-  Nouvel itinéraire cyclable
-  Équipement sportif

Un aménagement adapté et sécurisé

Comme pour l'ensemble des 21 itinéraires cyclables prévus dans le cadre du Plan Vélo, **Cœur d'Essonne Agglomération s'est appuyée sur l'expertise et sur les recommandations de CEREMA** (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) afin de proposer un aménagement adapté et sécurisé.

Compte tenu des éléments suivants :

Trafic routier existant



Vitesse constatée



Nombre de cyclistes prévu



Cet itinéraire cyclable se matérialisera, selon les tronçons, sous forme de :

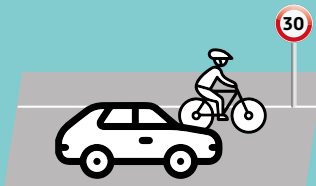
zone de rencontre

(voie partagée avec les véhicules et limitée à 20 km/h)



zone 30

(voie partagée avec les véhicules et limitée à 30 km/h)



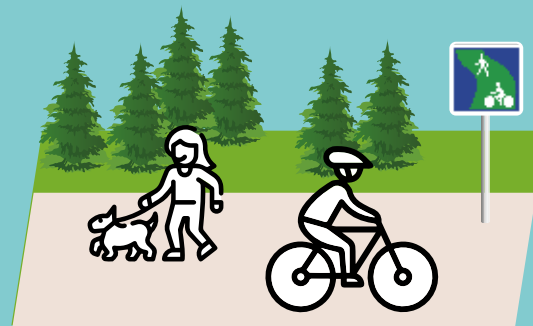
voie verte

(voie partagée entre piétons et cyclistes et située dans les espaces naturels)



Pour faciliter les déplacements et garantir la sécurité de tous, **des aménagements spécifiques** seront en effet mis en place avec :

- la réfection de la voirie, intégrant la création d'une voie verte et une voie partagée,
- la création d'une passerelle pour franchir la noue et rejoindre l'itinéraire existant au nord,
- la mise en place d'un cédez-le-passage pour les automobilistes et d'une traversée sécurisée pour les cyclistes qui rejoignent la voie cyclable existante au sud.



Début des travaux

Lundi 7 juillet 2025

Durée des travaux

6 mois

Coût de cet itinéraire

636 000 € TTC

Financement



Cœur d'Essonne Agglomération
433 875 €



la Région Île-de-France
202 125 €

**SAINTE-GENEVIÈVE-DES-BOIS . BRÉTIGNY-SUR-ORGE
MORSANG-SUR-ORGE . SAINT-MICHEL-SUR-ORGE .
ARPAJON . SAINT-GERMAIN-LÈS-ARPAJON . FLEURY-MÉROGIS
BREUILLET . VILLEMORISSON-SUR-ORGE . LONGPONT-SUR-ORGE
ÉGLY . MAROLLES-EN-HUREPOIX . OLLAINVILLE
LE PLESSIS-PÂTÉ . LA NORVILLE . LEUVILLE-SUR-ORGE
VILLIERS-SUR-ORGE . BRUYÈRES-LE-CHÂTEL
CHEPTAINVILLE . AVRAINVILLE . GUIBEVILLE**



1 place Saint-Exupéry
91704 Sainte-Geneviève-des-Bois Cedex
Tél. : 01 69 72 18 00

www.coeuressonne.fr

